

**Impact fiscal**

- Coût du règlement d'emprunt : 955 000 \$ sur 20 ans.
- Impact fiscal brut pour une résidence moyenne de 357 746 \$ : 70,08 \$ par année.
- Économies annuelles réalisées grâce à l'élimination des loyers pour l'entreposage de la machinerie et des abrasifs.
- Impact fiscal réel estimé : 37,37 \$ par année, soit environ 3,11 \$ par mois.

**En résumé**

Pour environ 3 \$ par mois pour une résidence moyenne, la municipalité se dote d'infrastructures permanentes permettant d'améliorer la sécurité incendie, de soutenir les opérations de voirie et de déneigement, de protéger ses équipements et d'offrir des services municipaux plus efficaces à long terme.